



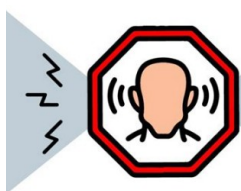
Pétition : STOP au développement de l'aérodrome d'Albertville au mépris des lois et des habitants

Fin 2019, suite au développement du SAF (Service Aérien Français), fusion avec Azur Hélicoptère et réponse à un appel d'offre industriel pour la maintenance d'hélicoptères de la France entière, **Arlysère crée une Délégation de Service Public (DSP) pour accompagner le développement industriel et commercial de l'aérodrome d'Albertville qui était jusqu'ici qu'un petit aérodrome à activité principale récréative et de loisirs.**

A noter que le SAF, ne fait pas de secours en montagne au départ de l'aérodrome d'Albertville, en plus de la maintenance d'hélicoptères, le SAF a développé les vols panoramiques et les vols privés sur l'aérodrome. Diverses sociétés continuent de proposer des vols panoramiques et des vols privés au départ de l'aérodrome d'Albertville. Le seul document statuant cet aérodrome créé par Arlysère et ratifié par ses élus ne stipule plus la nature de l'aérodrome et le transforme en un aérodrome industriel et commercial. Au mépris de la réglementation et des riverains, aucune information du public n'a lieu, encore moins une enquête publique ou une étude d'impact.

DES NUISANCES SONORES A N'EN PLUS FINIR

Les riverains s'en rendent rapidement compte, au vu de l'augmentation des nuisances sonores qu'ils subissent et créent une association au printemps 2021. En effet, alors qu'on peut estimer par un document officiel à **5000** le nombre de mouvements (un mouvement = un atterrissage ou un décollage) sur l'aérodrome d'Albertville **en 2019**, on passe à environ **20 000 mouvements en 2021**.



Soit **une augmentation du trafic multiplié par 4 en seulement quelques mois** (2020 ayant été une année avec peu de mouvements pendant de longues périodes en lien avec le COVID) avec un développement des vols hélicoptères provoquant de fortes nuisances sonores impactant des milliers de riverains des nombreuses communes alentour (Frontenex, Tournon, Notre-Dame-des-Millières, Saint-Vital, Sainte-Hélène-sur-Isère, Monthion, Gilly-sur-Isère, Montaille, Grignon ...)

A noter que :

- **la situation géographique en vallée est totalement inadaptée à un développement de ce type d'activité**
- **les nuisances sonores impactent directement la santé humaine avec le stress qu'elles provoquent**

UN DANGER POUR LA POPULATION, MAIS AUSSI POUR L'ENVIRONNEMENT

Les **accidents à répétition** (11 morts depuis 2020) au départ de l'aérodrome d'Albertville dans les montagnes et sur l'autoroute qui auraient pu entraîner des conséquences encore plus graves ne peuvent qu'inquiéter les riverains et les amoureux de la montagne.

A ce jour, alors qu'Arlysère lance un plan climat, demandant aux citoyens de fournir des efforts, de passer au covoiturage, **le développement du transport individuel par hélicoptère et par jet privé est encouragé**, contribuant à une **dégradation de la qualité de l'air** au niveau local, et au **changement climatique** au niveau global, dont les conséquences se font sentir tout particulièrement dans les Alpes.

UN FINANCEMENT ET UN DÉVELOPPEMENT INSENSÉ et EN CATIMINI



Non content de détruire le cadre de vie des riverains et de participer à la dégradation de l'environnement, **Arlysère** laisse l'ensemble des taxes payées par les usagers de l'aérodrome à la société privée délégataire de Service Public Gemilys Aero (DSP), en plus d'un financement de 45 500€ en 2020, 54 600€ en 2021, 58 000€ en 2022, 60 900 en 2023 aux **frais des contribuables**.

Un processus de concertation pour la création d'une charte a été engagé entre les élus, la DSP, la sous-préfecture et une association de riverains en mettant de côté les structures de protection de l'environnement et en ne proposant **aucune réunion publique**. La charte n'a pas été signée par les riverains, en effet, elle légitimait le développement industriel et commercial, en laissant toute la place au développement du SAF et des autres activités commerciales nouvellement basées sur cet aérodrome.

Arlysère souhaite ce développement et bien-sûr **ne prévoit pas de Commission Consultative de l'Environnement (CCE) qui permettrait d'intégrer les associations de protection de l'environnement**.

UN TERRITOIRE EN DANGER

Et ce n'est pas fini, Arlysère souhaite détruire et reconstruire tous les bâtiments sur une zone classée PPRI (zone inondable). Un projet de 4 à 6 millions d'euros ? Par quel financement ? Les citoyens doivent-ils financer des coûts de fonctionnement et des aménagements pour des entreprises privées ?

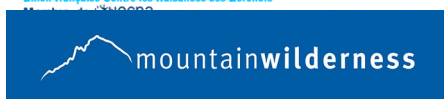
NOUS SOUHAITONS

Environnement et Partage, Association Contre les Nuisances et le Développement de l'Aérodrome d'Albertville, Association Contre les Dangers et les Nuisances aériennes, Vivre en Tarentaise, France Nature Environnement Savoie, Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs et Mountain Wilderness France pour préserver le cadre de vie et l'environnement de nos montagnes :

- **Un retour à la situation d'avant 2019 avec le respect de la nature d'aérodrome à activité principale récréative et de loisirs avec restriction des structures basées et des vols par type d'activité afin de respecter la nature de cet aérodrome**
- **Une limitation stricte de mouvements, par jour** afin de ne pas subir les reports liés à la météo ou aux périodes touristiques, par semaine, par mois et par an.
- **Un respect des riverains** par des règles strictes, notamment, des horaires (week-ends, jours fériés, heures de repas et de repos des riverains), hauteur et trajectoires de vol, départ uniquement avec bonne visibilité
- **Un arrêt des activités nuisibles sur l'ensemble de nos montagnes, au départ de l'aérodrome d'Albertville, au bénéfice de quelques privilégiés** (transports privés, vols panoramiques, héli-restau, héli-ski ...)
- Une prise en compte des **jours de pollution**
- **Un arrêt de tout financement par la collectivité du projet de développement industriel et commercial**
- Une **réduction de 5 %** par an de la vente de kérosène sur le site, conformément **aux engagements français et européens** de neutralité carbone

Contacts associations riveraines :

- Association riveraine de protection de l'environnement « **Environnement et Partage** », 06-76-71-60-09 environnement.et.partage@gmail.com , site web: <https://environnement-et-partage.fr/etudes-et-protections-environnementales/>
- Association de riverains « **Association Contre les Nuisances et le Développement de l'Aérodrome d'Albertville - ACNDAA** » acndaa@gmail.com



**POUR SIGNER LA PETITION
aller sur Les lignes bougent ou :**

